



mensualisation du gaz citerne Antargaz

Par **JUREVICZ**, le **28/04/2012** à **19:25**

Bonjour, je viens vers vous pour un renseignement sur la mensualisation de mon gaz en citerne fourni par la société Antargaz, pour la dernière saison j'ai payé 330 euros en plus par rapport à ma consommation réelle et chaque année il surévalue les mensualisations. Cette année pour la saison dernière de gaz je payais 146 euros mois x 10 et j'ai versé 330 euros en trop. Là je reçois mon échéancier il me demande 143 euros donc là où je ne suis pas d'accord; et ne veut pas me rembourser les 330 euros mais de les déduire sur mes prochaines échéances. J'ai demandé de me mettre les mensualités à 125 euros refus le remboursement 330 euros refus pour moi j'appelle cela de l'arnaque on t'il le droit de surévaluer les mensualités que puis je faire contre eux et les démarches juridiques que je peux entamer contre eux merci du renseignement Salutation

Par **seb51**, le **16/02/2013** à **16:59**

Bjr jurevicz,

J'avais le même, je me suis fait rembourser grâce à ce site:

http://consomia.fr/question/vitogaz_refuse_de_me_rembourser_suite_demenagement-14.html